



E.S.SEGRÉ H.A. HANDBALL

<http://www.segre-handball.com/>



À TOUS LES LICENCIÉS ET PARENTS Renouvellement, Création de licence ou Mutation : 2021 - 2022

Quelques nouveautés pour cette nouvelle saison :

- Le **certificat médical n'est plus nécessaire** pour les **pratiquant-e-s mineur-e-s** ; une réponse au questionnaire de santé (mineur) peut suffire (voir **D3**).
- Une **attestation d'honorabilité est obligatoire** pour les **encadrant-e-s** (entraînement, arbitrage, bar, table d'arbitrage, ...) de plus de 16 ans et **devra être jointe à la demande de licence** (voir **D5**).
- **Païement possible via Gest'Hand** (application HELLO ASSO.)

Renouvellement	
Vous recevrez un courriel (qui vous sera envoyé fin juin 2021 <i>à l'adresse courriel utilisée l'an dernier</i>) émanant de Gesthand vous invitant à renouveler votre licence.	
Pratiquant-e : documents à fournir et à numériser	
<i>Moins de 18 ans</i>	<i>18 ans ou plus</i>
<ul style="list-style-type: none">• Attestation de réponse au questionnaire de santé mineur (voir D3).• Autorisation parentale et droit à l'image (voir D4).• <i>Éventuellement</i> : photo et justificatif d'identité si ceux-ci datent de plus de 3 ans.	<ul style="list-style-type: none">• Attestation de réponse au questionnaire de santé majeur (voir D2) si certificat médical de moins de 3 ans. Sinon certificat médical signé après le 01/05/2021 (voir D1).• <i>Éventuellement</i> : photo et justificatif d'identité si ceux-ci datent de plus de 3 ans.
Dirigeant-e : documents à fournir et à numériser	
<i>Moins de 18 ans</i>	<i>18 ans ou plus</i>
<ul style="list-style-type: none">• Autorisation parentale et droit à l'image (voir D4).• <i>Éventuellement</i> : photo et justificatif d'identité si ceux-ci datent de plus de 3 ans.	<ul style="list-style-type: none">• <i>Éventuellement</i> : photo et justificatif d'identité si ceux-ci datent de plus de 3 ans.

Création ou Mutation	
Envoyez vos nom, prénom, date et lieu de naissance par courriel à esshandball.inscriptions@laposte.net en précisant si il s'agit d'une « Création » ou d'une « Mutation » (« Pratiquant-e » ou « Dirigeant-e »).	
Vous recevrez sous 5-6 jours un courriel (à l'adresse que vous avez utilisée pour nous contacter) de Gesthand vous demandant de compléter un formulaire. (<i>En cas de non réception, vérifiez votre dossier « Spam » ou « Indésirables » de votre messagerie.</i>)	
Création	
Pratiquant-e : documents à fournir et à numériser	
<i>Moins de 18 ans</i>	<i>18 ans ou plus</i>
<ul style="list-style-type: none">• Attestation de réponse au questionnaire de santé mineur (voir D3).• Autorisation parentale et droit à l'image (voir D4).• Photo et justificatif d'identité.	<ul style="list-style-type: none">• Certificat médical signé après le 01/05/2021 (voir D1).• Photo et justificatif d'identité.
Dirigeant-e : documents à fournir et à numériser	
<i>Moins de 18 ans</i>	<i>18 ans ou plus</i>
<ul style="list-style-type: none">• Autorisation parentale et droit à l'image (voir D4).• Photo et justificatif d'identité.	<ul style="list-style-type: none">• Photo et justificatif d'identité.
Mutation	
Pratiquant-e : documents à fournir et à numériser	
<i>Moins de 18 ans</i>	<i>18 ans ou plus</i>
<ul style="list-style-type: none">• Attestation de réponse au questionnaire de santé mineur (voir D3).• Autorisation parentale et droit à l'image (voir D4).• <i>Éventuellement</i> : photo et justificatif d'identité si ceux-ci datent de plus de 3 ans.	<ul style="list-style-type: none">• Attestation de réponse au questionnaire de santé majeur (voir D2) si certificat médical de moins de 3 ans. Sinon certificat médical signé après le 01/05/2021 (voir D1).• <i>Éventuellement</i> : photo et justificatif d'identité si ceux-ci datent de plus de 3 ans.
Dirigeant-e : documents à fournir et à numériser	
<i>Moins de 18 ans</i>	<i>18 ans ou plus</i>
<ul style="list-style-type: none">• Autorisation parentale et droit à l'image (voir D4).• <i>Éventuellement</i> : photo et justificatif d'identité si ceux-ci datent de plus de 3 ans.	<ul style="list-style-type: none">• <i>Éventuellement</i> : photo et justificatif d'identité si ceux-ci datent de plus de 3 ans.

PRIX DES LICENCES 2021 - 2022

Licence DIRIGEANT-E : gratuit				
Licence PRATIQUANT-E :				
<i>Année de naissance</i>	<u>RENOUVELLEMENT</u> jusqu'au 12 septembre	<u>RENOUVELLEMENT</u> à partir du 13 septembre	CREATION	MUTATION
2010 et après (-12 ans)	40 € <i>(80 € en 2020-2021)</i>	65 € <i>(100 € en 2020-2021)</i>	65 € <i>(80 € en 2020-2021)</i>	40 € <i>(80 € en 2020-2021)</i>
2009 - 2005 (12-16 ans)	50 € <i>(100 € en 2020-2021)</i>	80 € <i>(120 € en 2020-2021)</i>	80 € <i>(100 € en 2020-2021)</i>	50 € (100 € en 2020-2021) + droits de mutation (52,5 € soit 50% de la somme demandée par les instances)
2004 et avant (+16 ans)	65 € <i>(130 € en 2020-2021)</i>	100 € <i>(160 € en 2020-2021)</i>	100 € <i>(130 € en 2020-2021)</i>	65 € (130 € en 2020-2021) + droits de mutation (82,5 € soit 50% de la somme demandée par les instances)
Licence HANDFIT :				
<i>Année de naissance</i>	<u>RENOUVELLEMENT</u> jusqu'au 12 septembre	<u>RENOUVELLEMENT</u> à partir du 13 septembre	CREATION	MUTATION
2004 et avant (+16 ans)	50 €	100 €	100 €	50 €

Modes de paiement :

- Par l'application HELLO ASSO qui sera accessible sur votre demande de licence via Gest'Hand.
- Par chèque (*possibilité de payer en plusieurs fois ; notez au dos des chèques les dates de retrait*), coupons sports, chèques vacances, numéraire, ... : à envoyer ou déposer chez **David PÉTREULT - 18 rue Wolfgang Amadeus Mozart- 49500 SEGRÉ**
Tél. 02.41.92.29.93 - 06.13.42.37.36

Christophe AMANON, président de l'ESSHA Handball



FFHANDBALL

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. Mme

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :

Large blue rectangular area for optional morphological data.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTÉIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.789.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ **pour le renouvellement de ma licence Handball** *(ne concerne que les licenciés majeurs)*

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets
la présente attestation
au club au sein duquel
je sollicite le renouvellement
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical datant de
moins de 6 mois et attestant
l'absence de contre-indication
à la pratique du handball*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) : Signature :

Fait à :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport
Renouvellement de licence d'une fédération sportive
Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

<i>RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.</i>		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTÉIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFHandball *, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

J'ai répondu NON à chacune des rubriques du questionnaire



dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence

J'ai répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire



dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball

Nom et prénom du licencié mineur :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

Attestation du représentant légal :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

** Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 79A.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

Questionnaire de santé

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Question à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94 046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :

Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à : Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94 046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.759.00044 / N° APE : 9319 Z



ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Probité – Honorabilité des encadrants
(Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je soussigné(e) [*Nom de naissance et Prénom*] _____

né(e) le _____

certifie

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »¹ ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport².

Fait le _____ à _____

Signature [*cliquez sur l'icône ci-dessous pour importer votre signature*]

¹ Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

² Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.